



www.tirensituation.eu

CLUB DE TIR POLICE VAROIS

Siège administratif et stand :

111 avenue André Louis – 83190 OLLIOULES

☎ 04.94.30.63.27 – Port 06.73.00.41.09

e-mail : C.T.P.V@wanadoo.fr site : www.ctpv.fr

CONCOURS ANNUEL INTERNATIONAL DE MISE EN SITUATION EN EXTERIEUR AU CTPV2

Coordonnées GPS CTPV 2 : 43°10'55s N 005°57'14s E

Les 21-22-23 et 24 mai 2021

**SOUS RESERVE DE L'EVOLUTION SANITAIRE DE LA COVID 19 ET DES REGLEMENTS EN COURS
DE VALIDITE A CES DATES**

Nous nous orientons vers 3 solutions :

- 1/ Annulation du concours pour cause sanitaire
- 2/ Possibilité d'effectuer le concours comme les années précédentes
- 3/ Maintien des stands de tir en milieu clos fermés et de ce en plein air ouverts. De ce fait, il y aurait seulement un classement en équipe et 7 ateliers seraient activés exclusivement au CTPV2 qui seraient tirés en binôme

Réservé aux policiers de toutes formations existantes, gendarmes, douaniers, fonctionnaires du ministère de la justice, militaires, policiers municipaux, clubs de tirs de réserve des armées, clubs de tir police, et civils faisant l'objet d'un port d'armes à l'occasion de leur service.

Les cartes professionnelles ou les cartes FEMES pour les invités seront exigées lors de la remise des feuilles de match
Seuls les civils appartenant à des clubs affiliés FEMES et détenteurs de la carte FEMES, pourront s'inscrire et seront classés dans la catégorie « INVITES » après avis favorable de leur Président.

Le résultat de ce concours sera pris en compte pour le classement national français de l'EUROCOPS 2021

**Inscription : 40 €/pour détenteurs carte FEMES
45 € pour les autres**

**Seules les 225 premières inscriptions payées seront prises en compte et seront non remboursables en cas d'absence
sauf cas graves**

**Virement sur compte RIB : 1027 8089 8800 0286 8314 034
Virement sur compte IBAN : FR76 1027 8089 8800 0286 8314 034**

Si le concours n'a pas lieu, les chèques des participants seront détruits et les participants ayant réglé par virement seront remboursés.

LES PARTICIPANTS CONCOURENT EN BINOMES ET EN INDIVIDUELS SI LES CIRCONSTANCES LE PERMETTENT (OUVERTURE DES STANDS EN MILIEU OUVERT)

Outre les armes fournies par le club organisateur, les ARMES AUTORISEES sont de calibres : 7.65 mm, 9 Para, 40 S&W, 45 ACP, 38 Spécial, 357 Magnum.

La longueur du canon ne devra pas excéder 4 pouces pour les revolvers, et 5 pouces pour les pistolets.

Pas de compensateurs extérieurs rajoutés, pas de laser ni de point rouge.

MUNITIONS : Prévoir 120 à 150 cartouches blindées ou cuivrées. (Munitions plomb, traçantes, perforantes ... interdites). En cas de besoin, vente de munitions sur place.

MATERIEL OBLIGATOIRE : Casque anti-bruit, lunettes de protection et lampe de poche puissante.

LES EPREUVES

A tirer au CTPV 2 : des mises en situation en équipe composées d'ateliers à résoudre, destinés à mettre en valeur l'application des connaissances professionnelles. Dans ces ateliers, seront mises à disposition des armes de type PM, fusil de précision, etc...L'équipe sera composée de 2 tireurs préalablement définis appartenant à la même catégorie (FO), il n'est pas nécessaire d'appartenir au même service ou INVITES qui devront obligatoirement concourir ensemble le même jour. Les catégories mixtes seront obligatoirement classées en « INVITES ».

Quelques jours avant le début de la compétition vous recevrez par mail un ordre et un lieu de passage (matin ou après-midi) et une convocation pour 7 h 30 sur le(s) site(s) : CTPV 2 – Chemin de Tourris – 83200 LE REVEST LES EAUX où s'effectueront les tirs en équipe et/ou individuels.

CLASSEMENTS

- Individuel « professionnel » : les 3 premiers
- Equipes « professionnels » : les 5 premières
- Individuel « professionnelle» féminine : les 3 premières
- Individuel « invité »: les 3 premiers
- Equipes « invités »: les 3 premières
- Individuel « invitée »féminine : les 3 premières

Les tireurs préciseront s'ils désirent que leur nom apparaisse dans le classement ou s'ils désirent tirer uniquement sous leur numéro de carte FEMES.

La prise de repas s'effectuera en conformité avec la réglementation sanitaire du moment, version en milieu ouvert ou milieu fermé. Selon le cas, elle pourra se résumer à la prise d'un sandwich.

Merci de votre compréhension, en espérant que l'on puisse bientôt se revoir.

**Gilbert TORT
Président de la FEMES**

